

1er concours agricole national des prairies fleuries dans les Parcs naturels régionaux et les Parcs nationaux. Fiches de notation des jurys locaux

Philippe Mestelan, Jean-Yves Vansteelant, Cyril Agreil, Bernard Amiaud, Christine de Sainte Marie, Sylvain Plantureux

▶ To cite this version:

Philippe Mestelan, Jean-Yves Vansteelant, Cyril Agreil, Bernard Amiaud, Christine de Sainte Marie, et al.. 1er concours agricole national des prairies fleuries dans les Parcs naturels régionaux et les Parcs nationaux. Fiches de notation des jurys locaux. 14 p., 2010. hal-01197842

HAL Id: hal-01197842

https://hal.science/hal-01197842

Submitted on 6 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.





Changer de regard sur la biodiversité www.prairiesfleuries.fr



Une initiative à la croisée des chemins

et qualité des produits des territoires.

BALLONS DES VOSGES • BRENNE • CAMARGUE • CHARTREUSE • HAUT-JURA • LORRAINE • MASSIF DES BAUGES • MORVAN • PILAT • PYRÉNÉES CATALANES • VERCORS • VOLCANS D'AUVERGNE • VOSGES DU NORD • CÉVENNES • ECRINS • MERCANTOUR • PYRÉNÉES • VANOISE

Fiches de **notation**des **jurys** locaux







Commission
Guidep. 3 Rappel du règlement du concours (voir règlement). Utilisation des fiches.
Fiche n°1p. 5 Liste des plantes indicatrices des prairies fleuries.
Fiche n°2
Fiche n°3
Annexe 1

Origine des fiches

Les fiches de notation des jurys ont été élaborées par la Fédération des Parcs et l'INRA dans le cadre de l'organisation du concours des prairies fleuries dans les Parcs en 2010. Ce résultat est le fruit des travaux du programme de recherche action publique, agriculture et biodiversité DIVA2 "MAE à obligation de résultat" conduits par ces deux mêmes structures.

Un travail spécifique pour élaborer la méthode d'identification des prairies fleuries (liste des plantes indicatrices) a été mené en mobilisant les listes locales des MAET "prairies fleuries" mises en place dans 9 Parcs français. Il a surtout permis de recueillir l'avis des botanistes et des experts (Parcs, Conservatoires Botaniques, Conservatoire des Espaces Naturels, Chambres d'Agriculture...), sur la flore des prairies naturelles riches en espèces des territoires de Parc participants.

Enfin ce travail doit beaucoup au Dr. Rainer Oppermann, directeur de l'Institut für Agrarökologie und Biodiversität (IFAB), précurseur en matière d'agri-écologie outre Rhin et inventeur du concept simple et visible de "prairies fleuries agricoles" en Europe.

Conception / Rédaction

- Mestelan Philippe, Parc naturel régional du Massif des Bauges
- Vansteelant Jean-Yves, Parc naturel régional du Haut Jura
- Agreil Cyril, Amiaud Bernard, de Sainte Marie Christine, Plantureux Sylvain, Institut National de la Recherche Agronomique
- Dobremez Laurent, CEMAGREF Grenoble
- Fleury Philippe, Seres Claire, SUACI GIS Alpes Jura
- Guerin Gérard, Institut de l'Elevage
- Magda Danièle, Institut National de la Recherche Agronomique Toulouse
- Bletton Bruno, Chambre d'Agriculture de la Savoie
- Boisset Camille, Marigo Pierre, Lycée agricole
- Dodinet Elisabeth, Fédération des Conservatoires Botaniques Nationaux
- Bardet Olivier, Conservatoire Botanique du Bassin Parisien
- Barret Jérémie, Conservatoire des Espaces Naturels Languedoc Roussillon
- Dehondt François, Conservatoire Botanique de Franche Comté
- Prudhomme François, Conservatoire botanique des Pyrénées et Midi-Pyrénées

- Yavercovski Nicole, Fondation Tour du Valat
- Mougey Thierry, Fédération des Parcs naturels régionaux de France
- Arial William, Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises
- Arnassant Stéphane, Parc naturel régional de la Camarque
- Audras Cécile. Parc naturel régional de la Chartreuse
- Bayeur Cécile, Parc naturel régional des Vosges du Nord
- Carlier Julie, Parc naturel régional du Queyras
- Civette Isabelle, Parc naturel régional du Morvan
- Delmas Michel, Lopez Jean François, Gravelat Bruno, Parc naturel régional du Massif des Bauges
- Gesta Sophie, Parc naturel régional des Pyrénées Catalanes
- Henry Jean-Marie, Dupont Fabien, Parc naturel régional des Ballons des Vosges

- Jabrin Michel, Parc naturel régional du Pilat
- Langlois Jean-Luc, Parc naturel régional du Vercors
- Pantalacci Mathilde, Parc naturel régional du Pilat
- Pichot Stéphane, Valle Eric, Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne
- Pinet François, Parc naturel régional de Brenne
- Boussou Véronique, Parcs Nationaux de France
- Charmetant Raphaële. Parc national du Mercantour
- Dellavedova Muriel, Salomez Pierre, Parc national des Ecrins
- Grosset Guy Noël, Augé Vincent, Parc national de la Vanoise
- Hopkins Frantz, Rolland Lise, Sulmont Eric, Parc national des Cévennes
- Thiebault Jean Guillaume, Penin David, Parc national des Pyrénées

Document imprimé sur papier recyclé avec des encres végétales, par Couleurs Montagne • Création graphique Atelier Confitue Maison Crédit photo : PNR Bauges : C. Boisset - PNR Haut-Jura : O. Roydor - CIGC : Studiovision, M. Petit





Pour la première fois en France, le prix d'excellence agri-écologique récompense dans chaque catégorie au niveau local et national les exploitations dont les prairies présentent le meilleur équilibre entre production de fourrage de qualité et préservation de la biodiversité.

Trois grandes catégories de prairies situées en plaine ou en montagne sont primées au niveau national (elles peuvent être précisées au niveau de chaque territoire de Parc en lien avec le comité de pilotage local):

■ Prairies de fauche maigres : Prairies pour lesquelles le sol et/ou le climat limite le potentiel fourrager (moins de 3 ou 4 tonnes de matière sèche par ha et par an), éventuellement pâturées.

Prairies de fauche grasses : Prairies pour lesquelles le sol et/ou le climat favorisent un bon potentiel fourrager (plus de 3 ou 4 tonnes de matière sèche par ha et par an), éventuellement pâturées.

■ **Prairies pâturées** : Prairies exclusivement pâturées, en excluant les parcours, estives et alpages (grandes surfaces de pâturage hétérogènes).

Rappel du réglement* du concours

Visite des parcelles

La visite des parcelles par le jury local est organisée, en présence de l'agriculteur, entre mai et juillet à une date fixée dans chaque territoire en fonction de la précocité de la végétation.

Le jury se base sur l'observation directe de la végétation de la parcelle et de son environnement. Ces observations sont réalisées selon des critères scientifiques communs à l'ensemble des Parcs, au moment de la visite des parcelles.

Le jury local rend son avis en présence de l'éleveur sur les différentes valeurs de la prairie :

- Valeur fourragère et agricole
- Valeur floristique et faunistique
- Valeur de l'équilibre agri-écologique

Jury local

Le jury est présidé par une personnalité désignée par chaque Parc. Le Président du jury local ne peut être un agriculteur inscrit au concours. Les jurys locaux comprennent au moins 3 "experts" représentant les 3 domaines suivants :

- Agronomie, fourrages
- Botanique, phytosociologie
- Apiculture, entomologie, faune sauvage

Jury national

Le jury national est placé sous la responsabilité d'un président, désigné par le comité d'organisation. Il est constitué par l'ensemble des présidents de jury de chaque Parc et de 3 experts compétents dans chacun des 3 domaines du concours qui sont désignés par le comité d'organisation. Les experts des jurys locaux peuvent également être membres du jury national sur demande auprès des organisateurs.









Le comité d'organisation est composé des membres suivants : La Fédération des Parcs naturels régionaux de France (avec l'appui des Parcs naturels régionaux du Massif des Bauges et du Haut-Jura) Les Parcs Nationaux de France ■ L'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture ■ La Fédération Nationale des Appellations d'Origine Contrôlée (fromages) ■ Le Syndicat National d'Apiculture ■ L'Union Nationale de l'Apiculture Française ■ La Fédération des Conservatoires Botaniques Nationaux ■ La Ligue pour la Protection des Oiseaux ■ L'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage

Avec le soutien de : Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer Institut National de la Recherche Agronomique (INRA)

En partenariat avec : GRTgaz, dans le cadre de la convention nationale avec la Fédération des Parcs naturels régionaux de France en faveur de la biodiversité et des paysages

règlement complet téléchargeable sur www.prairiesfleuries.fr

Fiches de **notation**des **jurys** locaux



Principe

Les fiches constituent un système de notation commun à tous les Parcs, qui aide les jurys locaux à échanger sur la valeur agri-écologique des prairies visitées et à les classer. Le système s'appuie sur des indicateurs discutés dans la communauté scientifique.

La fiche 1 : Méthode d'identification des prairies fleuries, permet de vérifier la présence d'au moins 4 plantes à fleurs dans chaque tiers de la parcelle parmi une liste nationale de plantes indicatrices du bon état de conservation des habitats prairiaux, conservant un usage agricole. Elle est renseignée par un expert "botaniste". Cette liste n'est évidemment pas exhaustive et les observations devront être complétées précisément par rapport à la végétation locale sur la fiche 2.

La fiche 2 : Critères d'observation agri-écologique des prairies fleuries, permet d'observer un ensemble de critères caractéristiques de la prairie, conçus pour permettre plusieurs observations expertes (agronomie, écologie, apiculture, ...) sur un même objet. Elle est renseignée avec le concours de l'ensemble des experts du jury.

La fiche 3 : Notation de la valeur agri-écologique de la parcelle, permet au jury de synthétiser, en présence de l'agriculteur, la valeur agri-écologique de la prairie. Elle est estimée en attribuant des notes aux propriétés fonctionnelles agricole et écologique (dont apicoles) des prairies riches en espèces. La fiche conduit le jury à délibérer sur le meilleur équilibre agri-écologique obtenu dans le contexte du territoire, en classant l'ensemble des prairies inspectées. Une formule de calcul de la note finale permet de privilégier les prairies qui présentent un faible écart entre la note de valeur agricole et fourragère et celle de valeur floristique et faunistique. Les notes peuvent être rediscutées par le jury lors de la délibération finale, une fois l'ensemble des parcelles visitées.

La valeur esthétique ou toute autre valeur associée à des enjeux locaux est laissée à l'appréciation des territoires et n'est pas pris pas en compte dans le concours national.

Enfin l'annexe 1 : Enquête agricole, correspond à une enquête sur l'exploitation, les pratiques agricoles et le contexte de la parcelle dans le système fourrager. Cette enquête est obligatoire pour les agriculteurs inscrits au concours, et permettra de présenter la parcelle au jury national. Elle peut être réalisée lors de la visite de la parcelle par le jury.

Passage du jury dans une parcelle en présence de l'agriculteur

Rencontre et présentation avec l'agriculteur. Observations, recueil des indicateurs et échanges. Synthèse des différentes valeurs par le Président du jury.

Méthode d'identification des **prairies** fleuries pour le concours 2010







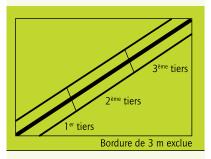
Notez les plantes observées dans chaque tiers de la parcelle (voir explications au verso), puis indiquez le nombre total de plantes trouvées dans chaque tiers Nombre total de plantes présentes par tiers



Eléments de **méthode** pour **Observer** les plantes indicatrices du concours 2010

Objectif de la méthode

La liste de plantes indicatrices, associée à la méthode d'inspection des parcelles, permet d'identifier facilement les prairies naturelles riches en espèces (plus de 20 espèces à plus de 50), conservant un usage agricole à l'échelle française : il suffit pour cela de trouver au moins 4 plantes parmi la liste dans chaque tiers de la parcelle.



Légende :

Le meilleur moment pour procéder à cette observation correspond à la 1° pousse de l'herbe.

1. La parcelle est parcourue en diagonale mentalement divisée en 3 tronçons.

2. Pour chacun de ces 3 tronçons le domaine, correspondant à l'étendue des bras écartés est à inspecter pour reconnaître les plantes indicatrices. Cette surface conseillée est donc une bande débordant à gauche et à droite de la ligne de marche et correspondant à environ 1,5 m de large.

Si les parcelles font plus de 20 m de large, une bande de 3 m en bord de parcelle est exclue de l'observation.

Une démarche "test 2010".

pour évaluer la qualité agri-écologique des prairies fleuries

En cherchant dans les prairies les plantes indicatrices communes à tous les Parcs participant au concours national, le jury notera bien entendu les particularités locales de la végétation et de ses composantes agri-écologiques (fiche 2). Si les plantes ont été choisies afin de permettre une reconnaissance facile des prairies fleuries par des non botanistes, l'analyse des résultats de la valeur agri-écologique de la prairie nécessite donc bien l'avis des membres du jury, botanistes, agronomes et autres experts, qui délibéreront sur le classement des prairies (fiche 3).

Cette méthode vise à comparer la biodiversité floristique des prairies au niveau national. Sa pertinence sera testée lors de ce premier concours national des Prairies Fleuries en 2010. La qualité remarquable d'un habitat prairial n'est pas toujours proportionnelle au nombre de plantes indicatrices noté, notamment dans certains milieux de pelouses ou de zones humides. La liste permet de couvrir un large éventail de prairies naturelles françaises, mais à la différence des listes de plantes construites localement, il est normal de ne pas obtenir de forts taux de plantes indicatrices, tant la diversité de la flore française est grande.

Les plantes de la liste sont soit des espèces botaniques identifiées, soit des groupes d'espèces ou des genres. Les plantes ont été choisies de manière à faciliter les observations pour un agriculteur ou toute autre personne intéressée par la diversité de la flore des prairies. Cette méthode simplifiée pourra être complétée par un relevé botanique (abondance, dominance des espèces), intégrant les graminées, carex et les innombrables diverses absentes de la liste si un Parc décidait de réaliser ce travail (facultatif).

NB : Son utilisation n'a pas de valeur contractuelle vis-à-vis des mesures prairies fleuries appliquées sur certains territoires français dans le cadre des MAET.



Critères d'observation agri-écologique des prairies fleuries

Cochez vos observations sur cette fiche (recto verso)

Cri	itère d'observation	Modalité		à cocher	Précision sur la méthode d'observation			
	Faciès de	Parcelle comprenant un facies dominant			Ne pas renseigner les autres critères d'observation de la végétation en agrégant			
1	végétation dans la parcelle	Parcelle comprenant plusie	urs faciès dominants		des faciès très différents - remplir 2 fiches si nécessaire			
		Prairie maigra de feuebo (Pl	MEN					
		Prairie maigre de fauche (PMF) Prairie grasse de fauche (PGF)						
2	Type de prairie	Prairie exclusivement pâturée (PAT)			Il est important de décrire le type de prairie			
		Prairie humide, marais	ee (IAI)		observée, car l'interprétation agri-écologique des observations, qui en découle doit être			
			anhitat rava annaié		différente.			
		Pelouse écorchée ou autre	nabitat rare associe					
		Prés-bois		<u> </u>				
			Altitude (m)					
		Situation	Pente moyenne (forte, faible, nulle)		La situation de la parcelle renforce la			
	Topographie		Exposition principale (S, E, O, N)		connaissance sur le type de prairies. La micro-			
3	Topograpino	Micro-topographie	Peu ou pas		topographie joue un rôle important dans le maintien de l'hétérogénéité de la végétation ou			
		(irrégularité du sol,	Intermédiaire		de l'environnement.			
		dépression, ruptures de pentes, roches etc)	Beaucoup					
		, ,						
			Couverture importante et homogène					
	Physionomie du couvert herbacé	Implantation spatiale du couvert herbacé	Couverture moyenne et homogène					
			Couverture par tâche		On observe le recouvrement de la strate			
			Couverture faible, sol caillouteux		herbacée au sol. La densité correspond à la pénétrabilité de la végétation à différentes			
4			Densité forte à tous les étages		hauteurs.			
		Structuration verticale du couvert herbacé	Densité forte sur les strates basses					
			Densité faible à tous les étages					
		0	Graminées à feuilles fines		Obsissantiistas assailtas t			
		Graminées	Graminées à feuilles larges		Choix multiples possibles !			
	1							
	Richesse floristique	Nombre d'espèces	Moins de 20					
		végétales estimées (strate herbacée, mousses exclues)	20 à 40					
			40 à 60					
		illousses exclues/	Plus de 60		La richesse est un des critères importants			
5		Diversité spécifique	Plus de 6 espèces sont dominantes		d'évaluation de la biodiversité. Le lien avec la valeur d'usage agricole est complexe et il est clair			
		Bivorono opcomique	Moins de 6 espèces sont dominantes		qu'il ne faut pas considérer les diverses comme			
		Typicité des espèces	Forte		des mauvaises herbes !			
		par rapport à l'habitat	Moyenne					
			Faible					
		Présence d'espèces d'in	térêt patrimoniale					
			. 200/		I			
	Légumineuses	Proportion (en matière fraîche) de l'ensemble des légumineuses	> 30%		En assez bonne relation avec la teneur en			
6			Entre 10 et 30%		azote du fourrage et permet la fixation d'azote (économie d'intrants).			
		255 10941111104000	< 10%		jossiino a maantoj.			

Critères d'observation agri-écologique des prairies fleuries

Cri	itère d'observation	Modalité		à cocher	Précision sur la méthode d'observation				
		Proportion de	> 80%	Showmulapic	La proportion de graminées en volume (par				
7		l'ensemble des	Entre 50 et 80%		rapport à l'ensemble du couvert végétal) est en assez bonne relation avec le niveau				
	Graminées	graminées par rapport aux diverses	< 50%		de productivité de la prairie et la qualité de l'habitat.				
			Espèces de milieux fertiles plutôt de petite taille productives (ex : ray-grass anglais, houlque laineuse, vulpins)		i navitat.				
		Type de graminées dominant	Espèces de milieux fertiles d'assez grande taille (ex : dactyle, fétuque élevée, fromental, fléoles, avoine jaunâtre, agrostis)		Il est aussi possible de noter la contribution de chaque type.				
			Espèces de petite taille, de milieux peu fertiles (ex : petites fétuques, brize moyenne, crételle) Espèces de taille moyenne, de milieux peu fertiles (ex : Brachypodes, Canches, molinie)		_				
			V. T. W. C.						
		Recouvrement	< 10%		La présence de ligneux dans les prairies				
		espèces ligneuses	10 à 30%		pâturées n'est pas un problème en soi pour				
		(strate arbustive)	> 30%		la valeur agronomique. Certaines espèces				
			Présence seulement dans quelques parties		sont intéressantes pour la diversification de				
		Répartition des ligneux	Présent un peu partout en tâche		l'alimentation, et donc les niveaux d'ingestion des animaux. Par contre, lorsque les pratiques				
			Partout, faciès homogène		ne maîtrisent pes les dynamiques d'envahis-				
			Impact fort sur les buissons ou jeunes ligneux		sement, la valeur agronimique sera pénalisée assez vite dans les années suivantes. Pour				
8	Dynamiques des végétations	Impact du pâturage sur les ligneux	Présence importante de semis ou rejets ligneux non maîtrisés par pâturage (autour des massifs de broussaille ou sur plus de 5%)		comprendre si les pratiques maîtrisent la dy- namique, le taux de recouvrement ne convient pas, c'est la densité de semis et ligneux qui es informative.				
U	(ligneux et	Répartition de plantes problématiques (herbacées)	Présence seulement dans quelques parties						
	herbacées)		Présent un peu partout en tâche						
			Partout, faciès homogène						
		Impact du pâturage sur	Herbacées non consommées de façon complète depuis plusieurs années		La notion de plantes problématiques est				
			Herbacées au pied des ligneux non consommées de façon complète depuis plusieurs années		laissée à l'appréciation des jurys en fonction des jurys en foncti				
		les herbacées	Piétinement ou pâturage inadapté, entrainant une dégradation importante (plantes problématiques, sol nu, mousses ou lichens)						
			Consommation complète de la strate herbacée						
		Haies	Haie diversifiée et étagée						
			Partiel						
			Un ou deux côtés						
			Trois ou quatre côtés						
		Lisières	Partiel						
			Un ou deux côtés						
			Trois ou quatre côtés						
		Bord de cours d'eau	Bonne intégration des bords de parcelle		On pourra compléter ces observations en				
9	Infrastructures agri-écologiques		Dégradations observées importantes		fonction des éléments structurants du paysag local, en identifiant particulièrement ceux qui				
	agii coologiques		Arbres isolés		ont un intérêt écologique et agricole.				
			Vergers et prés vergers		J 1.5 4,11 2 2 3,112 2 2				
			Murets						
		Autres éléments	Murgets						
		paysagers	Mares ou zone humide						
			Bosquet						
			Fossés ou talus						
			Bois mort						

Notation de la valeur agri-écologique de la parcelle

Pour chacune des propriétés, se rapporter aux explications situées au dos de cette fiche.

On note 0, 1 ou 2, l'estimation de chaque propriété, afin de dégager des tendances générales. Le classement

aleur agricole et fourragère : notez les propriétés suivantes	Synthèse / 10
Productivité rapportée aux conditions pédoclimatiques	/
Souplesse d'exploitation	/
Valeur alimentaire de la végétation (liens entre valeur nutritive et appétence)	/
Fonctionnalité de la prairie pour les différents usages agricoles (récolte du fourrage, qualité du lieu de vie pour le troupeau, aptitude à des usages variés)	1
Maîtrise des dynamiques de végétation (renouvellement de la ressource alimentaire)	/
emarques :	
aleur floristique et faunistique : notez les propriétés suivantes	Synthèse / 10
Fonctionnalité écologique des habitats pour la flore	/
Fonctionnalité écologique des habitats pour la faune sauvage	/
Maîtrise des dynamiques de végétation (risques de dérives entraînant une dégradation de l'habitat)	,
Présence ou intérêt pour des espèces patrimoniales (selon enjeux locaux)	1
Valeur mellifère (on pourra préciser cette notation pour les parcs qui souhaitent établir	/
Valeur mellifère (on pourra préciser cette notation pour les parcs qui souhaitent établir un prix spécial mellifère)	-
Valeur mellifère (on pourra préciser cette notation pour les parcs qui souhaitent établir	
Valeur mellifère (on pourra préciser cette notation pour les parcs qui souhaitent établir un prix spécial mellifère)	·
Valeur mellifère (on pourra préciser cette notation pour les parcs qui souhaitent établir un prix spécial mellifère)	-
Valeur mellifère (on pourra préciser cette notation pour les parcs qui souhaitent établir un prix spécial mellifère) emarques : aleur paysagère (optionnelle, à la discrétion, des Parcs, non pris en compte dan	
Valeur mellifère (on pourra préciser cette notation pour les parcs qui souhaitent établir un prix spécial mellifère) emarques :	
Valeur mellifère (on pourra préciser cette notation pour les parcs qui souhaitent établir un prix spécial mellifère) emarques: aleur paysagère (optionnelle, à la discrétion, des Parcs, non pris en compte dan La valeur esthétique ou toute autre valeur associée à des enjeux locaux est laissée à l'appréciation des	
Valeur mellifère (on pourra préciser cette notation pour les parcs qui souhaitent établir un prix spécial mellifère) emarques: aleur paysagère (optionnelle, à la discrétion, des Parcs, non pris en compte dan La valeur esthétique ou toute autre valeur associée à des enjeux locaux est laissée à l'appréciation des territoires et n'est pas prise en compte dans le concours national.	
Valeur mellifère (on pourra préciser cette notation pour les parcs qui souhaitent établir un prix spécial mellifère) emarques: aleur paysagère (optionnelle, à la discrétion, des Parcs, non pris en compte dan La valeur esthétique ou toute autre valeur associée à des enjeux locaux est laissée à l'appréciation des territoires et n'est pas prise en compte dans le concours national.	
Valeur mellifère (on pourra préciser cette notation pour les parcs qui souhaitent établir un prix spécial mellifère) emarques : aleur paysagère (optionnelle, à la discrétion, des Parcs, non pris en compte dar La valeur esthétique ou toute autre valeur associée à des enjeux locaux est laissée à l'appréciation des territoires et n'est pas prise en compte dans le concours national. emarques :	is la note finale)
Valeur mellifère (on pourra préciser cette notation pour les parcs qui souhaitent établir un prix spécial mellifère) emarques : aleur paysagère (optionnelle, à la discrétion, des Parcs, non pris en compte dan La valeur esthétique ou toute autre valeur associée à des enjeux locaux est laissée à l'appréciation des territoires et n'est pas prise en compte dans le concours national. emarques : otation de l'équilibre agri-écologique	
Valeur mellifère (on pourra préciser cette notation pour les parcs qui souhaitent établir un prix spécial mellifère) emarques : aleur paysagère (optionnelle, à la discrétion, des Parcs, non pris en compte dar La valeur esthétique ou toute autre valeur associée à des enjeux locaux est laissée à l'appréciation des territoires et n'est pas prise en compte dans le concours national. emarques :	ıs la note finale)

Repères pour évaluer les propriétés agri-écologiques des prairies fleuries

Valeur agricole et fourragère

Productivité rapportée aux conditions pédoclimatiques

Cette propriété est importante puisqu'elle permet de juger de la capacité de la prairie à produire de la biomasse, c'est-à-dire à contribuer aux stocks fourragers, ou à la ressource disponible pour le pâturage. L'estimation de la productivité doit être relativisée en fonction des conditions pédoclimatiques de la parcelle : même si elles présentent des productivités très différentes, deux prairies peuvent être bien notées si elles sont observées sur des sols très contrastés (un sol profond / superficiel). La productivité d'une prairie peut être assez bien anticipée à partir de l'observation de : le type de graminées dominantes (proportion de graminées à feuilles larges, qui sont plus productives, et de graminées à feuilles fines, qui sont moins productives), la proportion de graminées (les diverses sont généralement un peu moins productives), la physionomie de la végétation (la densité des herbacées à tous les étages), le taux de recouvrement des ligneux comestibles (dans les pâtures, ils contribuent fortement à l'ingestion), l'absence de zone de sol nu.

Par exemple, des prairies riches en dactyle ou en fétuque élevée présentent un bonne production de matière sèche et offrent une bonne valeur nutritive, à condition de les utiliser avant les premiers stades d'épiaison.

Souplesse d'exploitation

Cette propriété de souplesse d'exploitation est primordiale pour caractériser la valeur d'usage des prairies. Une prairie souple est une prairie qui peut être exploitée (par la fauche ou par le pâturage) à des dates variables sans pour autant pénaliser son rendement, sa valeur nutritive ou son appétence. Par exemple, lors d'épisodes météo défavorables, certaines prairies peuvent être fauchées 10 à 20 jours plus tard sans que leur valeur nutritive ne diminue drastiquement. Autre exemple, certaines prairies peuvent être pâturées en contre saison (été ou hiver), on parle d'une utilisation en "report sur pied", car elle gardent une appétence et une valeur nutritive satisfaisantes. Les prairies riches en espèces fourragères très productives (dactyle, ray grass...) sont moins souples : lorsque la fauche est reportée de quelque jours par rapport au stade optimum, la valeur nutritive diminue. Le pâturage en contre saison n'offre que très peu de ressources appétentes et nutritives.

Valeur alimentaire de la végétation (liens entre valeur nutritive, et appétence)

La valeur nutritive correspond à la quantité de nutriments (exprimés de façon diverse : fibres, énergie, azote, PDI) par kg de matière (exprimée en matière fraîche ou sèche). La richesse en fibres des fourrages (qu'ils soient verts ou secs) participe à cette valeur nutritive, car elle apporte un équilibre à la digestion des ruminants. La valeur nutritive décrit bien la densité énergétique de la végétation, mais elle ne dit rien sur la motivation des animaux à la consommer, ni le lien entre la qualité du fourrage et la qualité des produits de l'élevage. Pour aborder la valeur alimentaire, il est donc indispensable d'évaluer l'appétence des fourrages (au pâturage ou récolté), leur diversité aromatique et leur effet sur la santé animale (fibres). Cette propriété dépend du type de troupeau, de sa conduite et des objectifs de production (qualité du lait pour des fromages AOP par exemple). La discussion avec l'éleveur est alors utile pour évaluer cette propriété.

Fonctionnalité de la prairie pour les différents usages agricoles (récolte du fourrage, qualité du lieu de vie pour le troupeau, aptitude à des usages variés)

La récolte du fourrage est un moment essentiel pour assurer la qualité de ce dernier. On jugera de la difficulté de récolte (fourrage qui se brise au fanage, séchage problématique en raison d'ombrage intempestif, difficultés de mécanisation liées à la topographie). Dans le cas des pâturages (en complément de la fauche ou non), la qualité du lieu de vie pour le troupeau dépend des infrastructures agri-écologiques, de la diversité des végétations accessibles pour le troupeau ou encore des lieux de repos et de la forme du parc. L'aptitude de certaines végétations à être utilisée en fauche et en pâturage apporte également de la "souplesse" d'exploitation pour l'éleveur, qui peut mieux ajuster l'exploitation en fonction des besoins annuels ou interannuels en fourrage.

Maîtrise des dynamiques de végétation (renouvellement de la ressource alimentaire)

La maîtrise des dynamiques de végétation est indispensable pour évaluer si les ressources alimentaires seront reproduites au fil des années. Lorsque la prairie est fauchée, il y a peu d'indicateurs fiables de son évolution. On peut surtout se baser sur l'absence de traces de dégradation (espèces problématiques, sol nu...). Lorsque la prairie est uniquement pâturée, il est plus facile de percevoir l'effet des pratiques des années précédentes sur la dynamique : une consommation complète de la végétation limite l'accumulation de matière organique, et peut ainsi maîtriser les dérives de la composition botanique. Sur les ligneux, c'est surtout la consommation des adultes et l'absence de semis ou de rejets dans les zones herbacées qui doivent être évaluéees

Valeur floristique et faunistique

Fonctionnalité écologique des habitats pour la flore et la faune sauvage

Particulièrement riches en flore en faune, les prairies fleuries sont des habitats semi-naturels, dont les caractéristiques témoignent d'un équilibre entre conditions pédo-climatiques et conditions d'exploitation. Les fonctions écologiques peuvent être perturbées par la banalisation de la végétation (critères de diversité et typicité de la flore, structures de végétation ou infrastructures écologiques) liée aux pratiques agricoles. La notion "d'état de conservation favorable" des habitats est délicate et s'appuie généralement sur plusieurs critères qui varient selon les références locales. La tâche est par ailleurs compliquée par le fait qu'on observe très souvent des mélanges (plusieurs cortèges floristiques typiques d'un habitat s'observent sur une même surface), des mosaïques (dispersés en "tâche" dans la parcelle) ou des végétations de transition (soit pour des raisons écologiques, soit pour des raisons de pratiques agricoles).

Maîtrise des dynamiques de végétation (risques de dérives de la végétation entraînant une dégradation de l'habitat)

L'observation des risques de dérives dans un habitat jugé en "bon état de conservation" nécessite normalement un suivi sur plusieurs années. La présence de certains ligneux ou herbacées permettent toutefois de mesurer le risque de dérive de l'habitat vers un état de moindre intérêt écologique ou plus simplement vers sa destruction à moyen terme si l'entretien ne change pas. Deux types de dérives sont connues : l'abandon, qui conduit à l'accumulation de matière sèche non dégradée au sol, l'apparition de graminées "sociale" envahissante ou de ligneux arbustifs ou arborées ; et l'intensification, qui conduit à la sélection des plantes les moins exigeantes et la dégradation des fonctionnalités de l'habitat.

Présence ou intérêt pour des espèces patrimoniales (selon enjeux locaux)

Les experts naturalistes locaux pourront juger de l'intérêt de la parcelle pour la préservation de flore ou faune rare ou protégée, en complément d'un avis sur la biodiversité "ordinaire", c'est-à-dire non protégée.

Valeur mellifère

La valeur mellifère s'estime au regard de l'abondance et la diversité des plantes nectarifères ou polinnifères dans la prairie (y compris haies, buissons etc). On tient également compte de la répartition des floraisons dans l'année, pour répondre notamment aux besoins des apiculteurs locaux. On se référera aux observations spécifiques de la fiche n°2.

Valeur paysagère

La valeur esthétique est laissée à l'appréciation des territoires. En quoi la parcelle participe à la qualité paysagère (typicité) locale ? (ex : couleurs, limites des parcelles, transitions dans le paysage, fenêtre paysagère ; éléments de patrimoine (murets, bâti etc) visibilité depuis des lieux fréquentés ; ambiance paysagère etc.

Notation de l'équilibre agri-écologique

La valeur globale porte sur l'équilibre agri-écologique obtenu. Elle est obtenue par :

(valeur agri + valeur écolo) - [(valeur agri - valeur écolo) / 2]

(pour un point d'écart supplémentaire, on perd un demi point). Pour départager les notes identiques, le jury devra prendre en compte la responsabilité de l'agriculteur vis-à-vis du résultat obtenu (exemple : contrainte réglementaire imposée, reprise de la parcelle récemment etc).

Nom

Enquête agricole

EXPLOITATION

1 - Qı	•	ptivé à participer au cond paissance professionnelle		ne d'un groupe d'expert sur vos prairies					
2 - Ca	2 - Comment avez-vous eu l'information ? ☐ Par un collègue ☐ Par un conseiller ☐ Lors d'une réunion ☐ Par la presse ☐ Dans le cadre d'une démarche MAET sur le Parc (précisez)								
3 - Ту	- Type d'exploitation : ☐ GAEC ☐ Exploitation individuelle ☐ Autre (précisez)								
4 - Pr	☐ Cultures,☐ Ovins lait	s: (estimer leur importance Bovins lait Caprins lait	☐ Bovins viande,						
5 - De	émarche de qualité d □ AOC	e l'exploitation :	Label	☐ Autre, précisez					
6 - M	odes de commerciali Vente directe	isation et de valorisation Coopérative	des produits : ☐ Entreprise privée	☐ Autre, précisez					
7 - Aı	7 - Autres activités : Diversification Activité extérieure								
8 - Ta	ille du troupeau (UGI	B):							
9 - SA	☐ Surfaces en culture☐ Surfaces en prairie	esha s permanentes (hors estive) andes, alpages ou parcours.							
10 - N	lombre de personnes	travaillant sur l'exploita	<i>tion</i> UTF	1					
11 - Importance des prairies fleuries dans le système fourrager : ce type de prairie est : □ Exceptionnel sur l'exploitation □ Courant (>50%) □ Dominant (>70%)									
12 - L	12 - Le fourrage issu des prairies fleuries est principalement destiné : Au troupeau en production Atelier de diversification Au troupeau de renouvellement Sécurité (surface dont on peut se passer, sauf certaines années								
13 - 7	13 - Type matériel fenaison et stockage : Rotative Conditionneuse Balle ronde Vrac Vrac avec séchage en grange								
14 - 7	raitement des effluen Lisier	nts d'élevage :	Compostage						



PARCELLE

1 - Surface de la	parcelle :		h	а										
2 - Distance de l'exploitation :			km	Þ	Acce	ssibi	lité :		Bonne	☐ M	oyenne	: □ N	/lauvaise	
3 - Type de prairi	e: 🗖 Natur	elle permar	ente 🗖 Ress	emée	depu	uis :		an	S	□ NS	SP			
4 - Fenaison :			☐ 1 coupe ☐ Vrac	9			upes avec	sécha		'	si beau e	temps		
Période 1ère coup	ie		01 02 03	3 04	05	06	07	08 (9 10) 11	12			
Rendement 1ère o	oupe													
Rendement 2ème	coupe													
5 - Fertilisation	Тур	e	Quantité/ha	a Fréquence			e	Répartition annuelle (entourez)						
☐ Organique	Lisier pur Lisier eaux Fumier Fumier cor			Tous les ans		01 07	02 08	03 09	04 10	05 11	06 12			
☐ Minérale	□ N: □ P:			Tous les a		ans	01 07	02 08	03	04 10	05 11	06 12		
☐ Aucune	□ K:							07	00	US	10	11	12	
☐ Bovin lait	Nombre	Fréc Tous les .	luence ans	01	02	R é		tion a		e (e n 08	tourez 09 11		12	
Génisse		Tous les .		01	02	03		05 00		08	09 1		12	
□ Veau		Tous les .	ans	01	02	03	04	05 00	6 07	08	09 1	0 11	12	
Caprin, ovin		Tous les .	ans	01	02	03	04	05 00	6 07	80	09 1	0 11	12	
Bovin allaitan	t	Tous les .		01	02	03		05 00		80	09 1		12	
Equins		Tous les .	ans	01	02	03	04	05 00	6 07	80	09 1	0 11	12	
7 - Pratiques associées : Traitements prairie : Produit utilisé :														
Déprimage :		Non			Fauche				Pâturage					
Hersage :		Non			0ui									
8 - Valorisation d	e ce fourrage	e: 🗖 Lait	☐ Renouvelle	ement	t 🗖	Viar	ıde	☐ Ver	ite 🗆	J Aut	re		. 🗖 NSF	
9 - Seriez-vous-vo	•		iches proches	de c	ette p	arce	elle ou	ı sur u	ne pai	rcelle	de mê	me ty	ne?	
10 - Autres remai	ques													

Fiches de **notation**CONCOURS 2010 des **jurys** locaux

Concours agricole national des prairies fleuries dans les Parcs naturels régionaux et les Parcs nationaux

Ces fiches de notation constituent un système commun à tous les Parcs, afin d'aider les jurys locaux à échanger sur la valeur agri-écologique des prairies visitées et à les classer. Le système s'appuie sur des indicateurs discutés dans la communauté scientifique.

Elles sont issues de l'expérience des concours prairies fleuries menées dans les PNR du Massif des Bauges et du Haut Jura depuis 2007, avec tous les partenaires agricoles et environnementaux territoriaux concernés. Ces fiches ont bénéficié d'un apport méthodologique innovant des instituts de recherche agronomique pour définir une valeur agriécologique des prairies naturelles riches en espèces.

De portée pédagogique, les fiches invitent les experts des jurys ou toute personne engagée dans une démarche agri-environnementale à aborder facilement toutes les composantes visibles du lien entre valeur d'élevage et valeur écologique des prairies naturelles. Elles pourront intéresser les agriculteurs, leurs conseillers techniques ou territoriaux et les formateurs dans le domaine agricole ou environnemental.

Concours organisé par















Avec le soutien de



Partenaire









